

concert Foxa



vernissage expo Mme Gohier



challenge boule de fort



spectacle marionnettes



fête de la musique



repas CCAS



festival jazz



remise tenue pompiers



initiation pêche



séance dédicace
point lecture



109 ans Mme Cochon
Résidence Le Vollier



concert chorale et harmonie

N° 30
Janvier
2011

Bouère



Chasse oeufs

Informations

LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte difficile pour tous, je souhaite que nous restions vigilants à entretenir des relations humaines de qualité faire preuve d'une plus grande écoute de solidarité
Le durable c'est la solidarité au travers du temps et des générations.
Ne nous enfermons pas dans des attitudes de repli.
Nous nous devons de faire preuve d'optimisme mais aussi de réalisme et nous adapter aux circonstances.

Nous ne pouvons exaucer les vœux de tout à chacun, la municipalité doit faire des choix avec des moyens limités tout en oeuvrant pour un mieux vivre à Bouère avec pour objectifs le développement de l'artisanat et du commerce, l'acquisition d'une réserve foncière pour une nouvelle tranche d'un lotissement.
La commune s'est portée acquéreur de l'ancienne école privée. Dans une partie de ces locaux le Conseil Municipal a décidé de créer un restaurant ; pour ce faire un appel à candidature vient d'être lancé et nous espérons son ouverture fin 2011.

Par ailleurs un artisan menuisier arrivera en février 2011.

La Communauté de Communes va construire un nouveau bâtiment artisanal dans la zone du « Poteau » ; l'entreprise Lelièvre s'y installera laissant la place à une nouvelle activité.

Le projet éolien, après quelques péripéties, sera un dossier que nous aurons à traiter en 2011.

Nous allons également engager un diagnostic de notre réseau public d'assainissement,

Et nous continuerons bien sûr à mettre l'accent sur l'entretien de la voirie.

Comme vous pouvez le constater, malgré la crise nous investissons mais nous restons raisonnables.

Dans le dernier bulletin, je vous faisais part de l'accès à l'ADSL pour tous en fin d'été ; malheureusement, des faits indépendants de la volonté du Conseil Général ont retardé la liaison entre Grez et Bouère ; le reste des travaux étant réalisés. Espérons que cela devienne le cadeau de Noël.

J'en terminerai par cette requête : bien vouloir laisser la libre circulation des piétons sur les trottoirs ; les véhicules ne doivent pas y stationner ; nous devons préserver la sécurité des personnes et comprendre la difficulté des parents, pour le passage des poussettes, mais aussi faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite ; je compte sur le soutien et le civisme de tous.

Au nom du Conseil Municipal je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de projets pour cette nouvelle année.

Bien cordialement, Jacky CHAUVEAU

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Luna REITH – DELLIER	31/01/2010	3 Rue des Pinsons
Lubin ROUSSEL	03/04/2010	Les Giraudières
Lola MADIOT	13/05/2010	1 Impasse des Cygnes
Ianis JOURNAULT	06/06/2010	6 allée des Noisetiers
Karlo PERRONNIS	08/06/2010	1 Impasse Tiers Etat
Keyvan HUET – RIVIERE	09/06/2010	16 Rue du Docteur Jardin
Thyffaine BREMAUD	25/06/2010	9 Rue des Fauvettes
Maëva ROBIEUX	17/07/2010	La Péliviére
Naël TESSIER	21/07/2010	7 Rue de la Gare
Enzo BERTIN	30/07/2010	La Thomasserie
Ewen GUESDON–LAZE	06/08/2010	La Grande Lande
Zoé ALLARD	23/08/2010	Les Vignes
Camille VERGER	25/10/2010	Les Petits Champs
Izia LEVILLAIN	06/12/2010	127 impasse des Cygnes

MARIAGES

GUERIN Emeric & CHOPLIN Bérangère 26 juin 2010
GALLOUEDEC David & SEGAUD Laëtitia 03 juillet 2010
GAUTIER Daniel & TRIGOLET Anne 10 juillet 2010
CHAUVEAU Jocelyn & SUZANNE Séverine 18 septembre 2010

DECES

Blanche REUILLE épouse BOBÉ
25/01/20101
1 rue Georges Brassens

Madeleine HAMON veuve GAGNEUX
07/02/2010
Résidence le Vollier

Louis BRUNEAU
08/02/2010
Résidence le Vollier

Fernande GUICHARD veuve ROCHER
15/02/2010
Résidence le Vollier

Germaine RÉMOND épouse DOHIN
15/03/2010
1 Rue des Pinsons

Marie ROUSSEAU veuve GAUDRÉ
03/04/2010
Résidence le Vollier

Denise MORAN veuve BÉSIAU
02/04/2010
La Péliviére

Marcel RIANDIERE
15/04/2010
Résidence le vollier

Eugénie LALAIRE Veuve RAISON
17/04/2010
Résidence le Vollier

Robert BRUANT
24/04/2010
La Madeleine

Aimée BUTTIER veuve DENOU
28/04/2010
Résidence le Vollier

Jacques REZÉ
17/05/2010
La Chauvelière

Marie-Louise BERGER
22/05/2010
Résidence le Vollier

Marguerite LION veuve LEROY
03/06/2010
Résidence le Vollier

Alphonse LEBLANC
17/06/2010
La Beaupletterie

Suzanne MOLIÈRE veuve HAMELIN
03/09/2010
Résidence le Vollier

Marthe CHAILLAND veuve LAMBERDIÈRE
22/10/2010
Résidence le Vollier

Joseph BUCHOT
26/10/2010
Résidence le Vollier

Marie BERTHELOT Veuve BOURDELAIS
22/11/2010
Résidence le Vollier

Madeleine HUAULME Veuve CARCENAC
01/12/2010
Résidence le Vollier

Rémi DESNOS
13/12/2010
Résidence le Vollier

TARIFS ANNEE 2011

Le Conseil Municipal décide d'appliquer au 1er janvier 2011les tarifs suivants :



SALLE POLYVALENTE À LA JOURNÉE	*Commune*	*Hors commune*
Bal banquet mariage week end ou jour férié	250,00 €	330,00 €
bal hors week-end et hors jour férié ou buffet froid	165,00 €	237,00 €
concours de cartes,lotos, réunions but lucratif	103,00 €	165,00 €
vin d'honneur	72,00 €	72,00 €
chauffage pour vin d'honneur	22,00 €	22,00 €
chauffage pour autres manifestations	51,00 €	51,00 €
banquet demi-salle	143,00 €	187,00 €
buffet froid demi salle	119,00 €	145,00 €
caution	500,00 €	500,00 €

CONCESSIONS CIMETIERE

tombes	
concession 15 ans	47,00 €
concession 30 ans	94,00 €
cavurnes	
concession 15 ans	438,00 €
concession 30 ans	657,00 €

ASSAINISSEMENT

forfait au semestre	14,16 €
par m^3 consommé	1,25 €
taxe de raccordement	1 900,00 €
Contrôle conformité raccordement ass. collectif	50,00 €

AIRE CAMPING CARS

borne jeton camping	2,00 €

CARTES DE PÊCHE

A la journée :
tarif A (la ligne*)
2,00 €
A la semaine :
tarif B (la ligne*)
5,30 €
A l'année :
tarif C (la ligne *)
20,85 €

** maximum 3 lignes par pêcheur et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans accompagnés d'un adulte*



ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BOSCOLO Chantal	7 RUE DES FAUVETTES 53290 - BOUERE	02.43.70.66.81
CAVALIER Jacqueline	LES VIGNES 53290 - BOUERE	02.43.70.93.15
COCQUET Vanessa	3 ALLEE DES NOISETIERS 53290 - BOUERE	02.43.70.95.31
HIVERT Jenny	1 RUE BORIS VIAN 53290 - BOUERE	02.43.70.62.07
JOUIN blandine	LA VALLEE 53290 - BOUERE	02.43.70.62.99
LAIRY Mary-Jane	LE CHENE DES LOGES 53290 - BOUERE	02.43.06.02.64 06.20.34.83.09
LAUNAY Sandrine	7 ALLEE DES NOISETIERS 53290 - BOUERE	02.43.07.27.40
MAILLARD Angélique	1 IMPASSE COURTELINE 53290 - BOUERE	02.43.07.95.16
PHILIPPOT Nadège	9 BIS RUE DE LA GARE 53290 - BOUERE	02.43.07.97.46
RIVIERE Sandrine	16 RUE DU DOCTEUR JARDIN 53290 - BOUERE	02.43.70.55.42
SEGAUD Laëtitia	4 ALLEE DES NOISETIERS 53290 - BOUERE	02.43.06.31.39
LAZE Maud	LA GRANDE LANDE 53290 - BOUERE	02.43.07.61.29

DECHETTERIE

Dernièrement, suite à un dépôt sauvage DEVANT la déchetterie, une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie. Nous vous rappelons les dispositions relatives au dépôt des ordures ménagères et à l'utilisation de la déchetterie intercommunale.

RAPPEL ARTICLE 5 : SANCTIONS

Les dépôts sauvages : L'article R.632.1 du Code pénal sanctionne d'une contravention de 2e classe le fait d'abandonner des déchets sur la voie publique ou privée. L'article 131.13 du Code pénal ajoute : « le montant de l'amende est le suivant : 150 € au plus pour les contraventions de 2e classe ». L'article R.635.8 du Code pénal sanctionne d'une contravention de 5e classe le fait d'abandonner des déchets sur la voie publique ou privée lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. L'article 131.13 du Code pénal ajoute « le montant de l'amende est le suivant : 1500 € au plus pour les contraventions de 5e classe ».

Le non respect des jours de collecte : La violation des horaires et des jours de présentation des déchets sur la voie publique peut constituer une contravention de 1re classe selon l'article R.610.5 du Code pénal « la violation des interdictions ou le manquement édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 1re classe ». L'article 131.13 du Code pénal ajoute « le montant de l'amende est le suivant : 38 € au plus pour les contraventions de 1re classe ».

Le non respect des catégories de déchets à déposer dans les bacs : L'infraction est assimilée à celle des dépôts sauvages avec application de la même procédure.

La présence permanente des conteneurs privés sur la voie publique: L'infraction est assimilée à celle des dépôts sauvages avec application de la même procédure.



Luttons contre ça !

ELIMINATION DES DECHETS
La déchetterie reçoit les déchets ménagers ainsi que les déchets verts, tonte, branchages... Aussi selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit de brûler les déchets ménagers mais aussi les végétaux, herbes résidus de taille ou d'élagage par les particuliers sur leurs propriétés pour des raisons de sûreté de santé et de salubrité publique, troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et pour éviter les risques d'incendie.

CONCOURS FLEURISSEMENT ANNEE 2010

Catégorie cours et jardins :

1er	Mr Mme André DUBOIS	6 rue des Rossignols
2° ex æquo	Mr Mme Gaston JOUIN	14 rue des Flamants
2° ex æquo	Mr Mme Yves ALLARD	8 rue de la Gare
2° ex æquo	Mr Mme Adolphe CHARPENTIER	11 rue de la Gare
5°	Mr Mme Camille BRUNEAU	15 rue de la Gare
6°	Mr Mme Louis BOUVET	1 rue des Flamants
7°	Mme Jeannine BARD	6 rue de la Fraternité
8°	Mr Mme Michel HUBERT	4 rue Georges Brassens
9° ex æquo	Mme Solange PERDREAU	14 rue de la Gare
9° ex æquo	Mr Pascal BASSIERE Mme Annette TESSIER	10 bis rue Georges Brassens

Catégorie Façades Balcons :

1er	Mme DOHIN Catherine Mr LARGEAUD M.	12 Impasse Bourdet
2°	Mme LANDELLE Marie-Louise	4 Chemin de la Croix Verte
3°	Mme PINEAU Augustine	1 rue des Fauvettes
4° ex æquo	Mme FOUBERT Jacqueline	4 impasse Bourdet
4° ex æquo	Mr Mme FIEVET Bernard	12 rue du Docteur Jardin
6°	Mr Mme DELANEAU Jean	4 rue des Glycines

Hors classement :

Mr Mme BRICHET Jean-Louis
28 rue de la Gare

Classés 1er en 2009



BULLETIN COMMUNAL FIN 2010

1- BIEN VIVRE A BOUERE... LE LOTISSEMENT DES CHENES... ET LE SUIVANT



Les travaux de la chaussée définitive, la circulation des piétons, l'éclairage et les espaces verts ont été réalisés cet automne. C'est au printemps que les riverains apprécieront pleinement leur quartier déjà très agréable où nous avons voulu privilégier le bien vivre. Une aire de jeux protégée pour les enfants et un jeu de pétanque viennent compléter cette réalisation constituée de 6 habitations de Mayenne Habitat dédiées à la location (tous les logements sont loués) et de 7 constructions privées. L'ouverture d'une future urbanisation qui fait l'objet d'une réflexion : Notre objectif est de pouvoir proposer une douzaine de nouvelles parcelles. Nous mettrons l'accent sur le caractère Développement Durable ainsi que sur la tranquillité des futurs habitants. En attendant, 2 parcelles de terrains sont encore disponibles, une dans le quartier des noisetiers et la seconde aux chênes. La sortie du lotissement des chênes est « en priorité à droite » comme la grande majorité des intersections situées dans le périmètre du bourg.



ATTENTION, en venant de la rue de la gare, sur la route de la Croix Verte, nous ne sommes pas prioritaires sur les véhicules sortant du lotissement.

2- DEVELOPPER LA CONVIVIALITE ET L'ACTIVITE ARTISANALE

<u>Deux réalisations devraient voir le jour en 2011:</u>

Dès les premiers mois de l'année, **la zone d'activité du Poteau** va se développer avec la construction par notre Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez d'un second atelier plus grand que le premier et plus adapté aux besoins de l'entreprise de Freddy Lelièvre qui en prendra possession avant l'été.

L'actuel atelier va donc se libérer pour abriter un nouvel artisan que nous recherchons activement ! Aidez-nous en nous informant de la possibilité d'un candidat potentiel que vous connaitriez !

<u>Deuxième réalisation :</u> La Commune a préempté puis acheté les locaux et les terrains de l'ancienne école privée située près de l'entrée du Village Vacances Nature et Jardin. Cette acquisition devrait permettre la création d'un restaurant actuellement à l'étude et qui viendrait compléter avantageusement l'offre de la commune, d'abord aux habitants mais aussi aux entreprises et enfin aux touristes qui séjournent de plus en plus nombreux sur notre territoire en particulier à la belle saison. La fréquentation de l'aire de camping-cars croit d'année en année grâce au bouche à oreille ; Les campings caristes savent partager les bonnes adresses de lieu de séjour ou d'étape et tous ceux que nous rencontrons sur le terrain sont unanimes pour nous dire leur satisfaction sans compter les mails de remerciements et de félicitations reçus régulièrement en mairie. La Communauté de Communes a par ailleurs confié à des professionnels une réflexion, avec des propositions, visant à développer les taux d'occupation des chalets du village vacances qui sont trop bas. A ce sujet nous vous rappelons que les chalets peuvent être loués par tous, pour une nuit ou plusieurs à des prix revus récemment et particulièrement intéressants, à partir de 75€ la nuitée pour un chalet 7 personnes.

Renseignements et réservations au 0820153053 ou www.vacances-nature-jardin.fr

3- ECLAIRCISSEMENTS... SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis cet été vous avez probablement constaté que l'éclairage du bourg était éteint entre 22h30 et 6h30 à l'exception du carrefour de la route de St Brice et du parking des Sapeurs Pompiers qui pour des raisons de sécurité restent allumés toute la nuit.

<u>Pourquoi cette décision de réduire le temps d'éclairage ?</u>

Le bourg est équipé de 146 candélabres auxquels s'ajoutent les projecteurs de l'église. Chaque point lumineux consomme en moyenne 100 watts / heure soit environ 15 KW chaque heure ce qui représente pour les 7 heures d'allumage en moyenne par jour 100 KW… et donc pour l'année entière les 40000 KW de la facture EDF de la commune… payée par les habitants pour l'éclairage public !

Nous devions donc réagir.

<u>Plusieurs possibilités pouvaient être envisagées :</u>



a) Ne rien faire ; C'est le plus facile… mais aussi le moins responsable

b) Adapter le matériel : Nous l'avons fait en partie en changeant les horloges dont certaines étaient très déficientes avec des allumages intempestifs ou inexistants !
Le réglage sur l'heure solaire fiabilise l'allumage et permet une économie

c) Diminuer la puissance des candélabres. Le remplacement par des lampes moins énergivores nécessite pour chaque point lumineux un aménagement technique par poteau de l'ordre de 300 €… soit 30000 € pour une centaine de candélabres susceptible d'être concernés !! Ce n'est pas réaliste ! Néanmoins nous essaierons chaque année de remplacer quelques points.

d) Eclairer une lampe sur deux ou trois : C'était la solution à priori la plus séduisante …mais le réseau de fils ne le permet pas, il faudrait refaire tout le câblage.

Une seule solution dès lors s'imposait : Réduire la durée de la période d'éclairement !

4- PANNEAU LUMINEUX INFORMATIF

Un panneau lumineux informatif sera installé d'ici la fin du premier semestre 2011 près de la boulangerie. Il permettra la diffusion de toute information relative au pays de Meslay-Grez, notamment les manifestations ayant lieu sur le territoire. Cet investissement a été financé par la communauté de communes.

5- DEFIBRILLATEUR

Nous nous sommes équipés d'un défibrillateur qui est installé sur la façade de la Mairie. On estime que la généralisation de ce type d'appareil pourrait réduire de 3000 chaque année le nombre de décès provoqués par des malaises cardiaques. Son maniement est très simple et ne permet pas de faire des erreurs. Il est à la disposition de tous, et le mode d'emploi est sur le boitier. Toutefois, la panique aidant, il est nécessaire d'avoir suivi une courte formation à l'utilisation de l'appareil et au massage cardiaque pour s'assurer d'une efficacité optimum. Elle est aujourd'hui dispensée dans toutes les formations de secourisme et avec les Sapeurs Pompiers nous réfléchissons à une réunion d'information pour le plus grand nombre.

6- RUBRIQUE TRAVAUX

6.1- AMENAGEMENTS ET CONSERVATION DU PATRIMOINE/TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL.

Place de la poste : Moins de bruit ! Comme le souhaitait les riverains que nous avions rencontrés, les chaines de pavés sur la partie de la chaussée place de la poste ont été enlevées et remplacées par de l'enrobé à froid. L'urbaniste avait privilégié l'esthétisme peut être en oubliant les conséquences sonores !
RAPPEL : Cette voie qui va de l'entrée du bourg au Poteau jusqu'à la sortie de l'agglomération sur la route de St Denis d'Anjou appartient au Conseil Général (le Département de la Mayenne) qui doit donc l'entretenir. Nous avons demandé la remise en état de cette partie ainsi que les rues des Sencies et J Brel.

Rue des Sencies : Pour tenter de ralentir la vitesse des véhicules, nous avons posé des « ilots » à l'extrémité des zones de stationnement pour d'une part protéger les voitures à l'arrêt et d'autre part « casser » la ligne droite, obligeant les véhicules à rouler moins vite ! Ces ilots seront arborés avant le printemps et les zones de stationnement marquées au sol. Les trottoirs ont également été réaménagés.





Place du Souvenir /Abribus : Après les travaux en tous genres d'enfouissement, la place a retrouvée son calme et son aspect habituel souvent envié par les « visiteurs ». Pour l'abribus, la toiture et la charpente étaient en très mauvais état et des ardoises pouvaient tomber dans la cour de l'école. Nous pouvons aujourd'hui observer la nouvelle toiture. Elle vient compléter la réfection des toits de l'église et du préau ainsi que la rénovation du monument aux morts.

Atelier du service technique : La pose du bardage en clin se poursuit pour parfaire la protection contre les intempéries et mieux intégrer cette construction dans le périmètre du Village Vacances et le long du sentier très fréquenté qui contourne le plan d'eau et le village.
Information pour les promeneurs et les randonneurs, le sentier fait 1km !

6.2 TRAVAUX CONFIES A DES ENTREPRISES



L'Eglise fait partie du patrimoine de la commune qui doit donc l'entretenir ! Nous avons confié à l'entreprise Bonnel qui dispose des moyens nécessaires (nacelle de 44 m), l'enlèvement des herbes folles et végétaux qui repoussent chaque année dans les joints qui se détériorent et sur les endroits plats. Parallèlement une petite partie des pierres a été rejointoyée et un traitement des mousses a été réalisé. L'entreprise a pu nous proposer un diagnostic précis et chiffré des joints qu'il serait nécessaire de refaire pour éviter que les herbes repoussent et que la dégradation des tourelles en particulier puisse devenir un jour dangereuse.

TAILLE CIMETIÈRE

Jean-Noël Cochet, un jeune Bouérillon a réalisé avec l'appui des employés municipaux la taille des arbres du cimetière, de la mi-Octobre à la mi-Novembre. Un travail de longue haleine, la difficulté principale étant d'échafauder autour des Ifs pour travailler en toute sécurité.



L'ACCUEIL DE JOUR

C'est pour qui ? Pour les personnes âgées dépendantes ou isolées qui vivent à domicile.

C'est pour quoi ? Pour permettre aux aidants de se préserver en ayant du temps personnel afin d'accompagner le plus longtemps possible la personne âgée à domicile. Pour permettre aux personnes âgées de conserver une vie sociale et maintenir leur autonomie.

C'est quand et où ? Le jeudi de 10H à 17H à la salle de kinésithérapie de la maison de retraite, 9 Rue de la fraternité 53290 BOUERE.

Renseignements au CLIC du pays de Meslay-Grez
02 43 06 79 94 / clic.meslaygrez@orange.fr
Plaquettes également disponibles en mairie

ECOLE PUBLIQUE LES TILLEULS ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011

La répartition des classes à Bouère :
Classe PS/MS avec Madame Portais : 25 élèves
Classe PS/MS avec Madame Robert : 26 élèves
Classe de GS avec Madame Guesdon : 26 élèves
Classe de GS/CP avec Madame Renaudier : 23 élèves

Répartition des effectifs de St Brice :
CM1 CM2 : 29 élèves
CM1 CE2 : 25 élèves
CE1 : 23 élèves

Nous avons comme projet cette année la découverte de notre **environnement proche**. L'objectif est de donner l'habitude aux enfants d'observer, de questionner et de comprendre le monde qui nous entoure, de les rendre curieux.

Ce début d'année a été consacré à la connaissance de la classe, de l'école. Pour les élèves de Grande Section et de CP, la découverte s'est étendue au village. Lors d'une promenade, ils ont observé et photographié l'église, le plan d'eau, le lavoir et enfin la mairie. Ils ont été accueillis à la mairie par Madame Coulon, adjointe chargée de la vie scolaire.

Pendant les mois d'hiver, les élèves vont découvrir la forêt de Bellebranche. Il s'agira de s'intéresser aux arbres, aux animaux de la forêt. Nous étudierons également le loup, cet animal qui vivait autrefois dans nos forêts, dans la littérature enfantine.

Ensuite, nous travaillerons sur les animaux de la ferme. Une visite de la ferme pédagogique de Gennes sur Glaize est prévue au mois d'Avril.

Nous terminerons notre année par un travail autour des petites bêtes que nous pouvons trouver au plan d'eau.


Madame Coulon, adjointe chargée de la vie scolaire.

Pour information,
les numéros de téléphone de l'école :
Classes Petites Sections/Moyennes Sections: 02.43.70.67.75
Classes Grandes Sections et CP: 02.43.70.64.36

REMISE DES DIPLÔMES AUX ANCIENS COMBATTANTS : MM PECHARD ET GALLAIS





LE TOIT NE LEUR TOMBERA PAS SUR LA TÊTE

L'an dernier la commune avait réalisé de gros travaux sur la salle de sport pour régler des problèmes d'humidité et pour désamianter le toit. Alors un an après qu'en pense les sportifs ?

Françoise, entraineuse des petits du Club de Basket : C'est d'abord un grand soulagement de ne plus avoir ces tôles au-dessus de nous. Elles tremblaient énormément lors des tempêtes, ce n'était pas très rassurant pour moi et les enfants. Plus sérieusement, nous n'avons pas rencontré de problème d'humidité depuis les travaux. Plus de glissade, plus d'accident et surtout Bouère ne sera plus ce petit village du bout du monde qui annulait les matchs dès qu'il pleuvait ! Aujourd'hui, nous supportons plus facilement la période de l'hiver et nous avons moins chaud l'été, plus d'effet sauna. Enfin, grâce à une meilleure insonorisation je me fais mieux entendre des enfants. C'est beaucoup plus confortable pour eux… et moi !

Benoît, joueur de tennis très épisodique : Avant, il fallait regarder la météo pour aller jouer sur un court couvert. Cela faisait un peu désordre. Aujourd'hui on se croirait à Bercy… les pros en moins!

ARGENT DE POCHE

Les opérations Argent de Poche, pour les jeunes de 16 à 18 ans, seront reconduites cette année. Contacter la mairie pour plus de renseignements.





EMPLOYÉ MUNICIPAL

Franck Lebreton, depuis fin 2009, en CAE (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi)

ADMR

Au croisement de la rue George Brassens et de la rue Fabre d'Eglantine, il est un carrefour où il fait bon vivre. Le temps n'y semble pas s'égrainer au même rythme qu'ailleurs. Deux couples, Mme et M. Gallais (99 et 97 ans) et Mme et M. Pechard (92 et 97 ans) s'amusent à narguer le temps qui passe. Par deux, ils ont traversé le siècle dernier, travaillé dur comme artisans, arpenté les trottoirs de la commune pour rejoindre les amis, beloté avec les ainés du Club avant de tout doucement s'organiser une vie tranquille à la maison, chez eux. Ne vous inquiétez pas pour eux, la vie vient à eux. Ces deux couples reçoivent tous les jours ! A 9h c'est Patricia ou Jeanine, les infirmières, qui commencent la journée par un sourire. Vers 12h, Roger ou un autre bénévole de l'ADMR apporte le repas fourni par l'ADMR et cuisiné à la maison de retraite. Mme Pechard adore, c'est bon et copieux. Vers 14h c'est autour d'une salariée de l'ADMR de venir l'aider toute l'après-midi à faire les courses, le ménage et le repassage. Le docteur du village passe aussi régulièrement soigner les petits et grands maux de nos nonagénaires. Alors, quand dans ce planning bien serré il reste un peu de temps, Mme Pechard l'assure, « on joue à la belote tout atout, ça entretient le cerveau ! » Longue vie à vous.



Repas à domicile… c'est facile !
L'ADMR du secteur propose un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées de la commune.
En 2009 prés de 1600 repas ont été distribués par les bénévoles. Il est vraisemblable que nous atteindrons et même dépasserons les 1800 repas en 2010.

Les repas sont préparés par les cuisiniers de la maison de retraite et distribués par 7 bénévoles qui habitent Bouère. La livraison est effectuée entre, 11h15 et 12h00. Les repas sont conditionnés dans des petits conteneurs thermiques composés de plusieurs compartiments, afin de séparer le potage, le hors d'oeuvre, le plat de résistance et le fromage.

Le coût du repas livré est de 7€
Tel : 02 43 70 58 84

LISTE DES ASSOCIATIONS ET DE LEURS PRÉSIDENTS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Arnaud Berthelot 09.51.34.50.62

LES AMIS REUNIS
Vincent BOIVIN 02.43.70.54.32

UNION MUSICALE
Stéphane THOMAZEAU 02.43.06.33.72

BOUERE SPORTS LOISIRS
02.43.70.51.29

ATOUT JEUNES
02.43.70.51.29

FAMILLES RURALES GREZ & BOUERE
Christiane LERAY 02.43.70.65.33

A.P.E. ECOLE LES TILLEULS
Colombe PAPIN 02.43.70.55.83

BASKET
Régis LEMAITRE 02.43.70.63.03

TENNIS
Laurent OSTROWSKI 02.43.92.94.74

ASSOCIATION AU FIL D'ARGENT
Catherine ALLARD 02.43.70.51.04

A.D.M.R.
Claude LAMBALLAIS 02.43.70.58.84

COMITE DES FETES
Pascal HURAULT 02.43.07.78.67

A.F.N.
Jean-Louis BRICHET 02.43.70.97.54

CLUB DE L' AMITIE
Jean-Norbert BRILLET 02.43.07.44.30

POINT LECTURE
Louisette LABASQUE 02.43.70.69.05

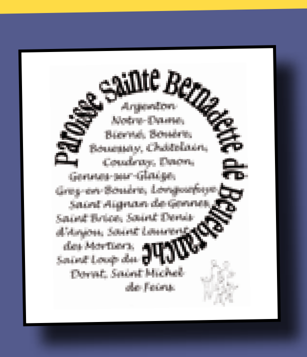
GYMNASTIQUE
Jean-Pierre LERAY 02.43.70.65.33

LES CHORISTES BOUERILLONS
Claude LAMBALLAIS 02.43.70.58.84

RELAXATION
Denise GARRET 02.43.70.93.62

ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES
Claude GUITARD 02.43.70.67.13

LES AMIS D'AGAPANTHE
Jean-Michel LEVILLAIN 02.43.70.59.37



PAROISSE

En cas de besoin, à qui s'adresser ?

A Bouère :
André Dubois,
6 rue des rossignols
02.43.70.94.80
ou Claudine Michaux,
21 Rue du docteur Jardin,
Tél. : 02.43.70.58.91



POINT LECTURE

Hello!... le point lecture est toujours là pour votre culture,
ses romans, BD, docs et toute littérature
mardi, mercredi, vendredi, samedi ses jours d'ouverture
ses animations pour le bonheur de votre progéniture
qui leur donnent une bonne approche de la lecture

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BOUERE-GREZ

La première édition au centre de secours de la randonnée nocturne des sapeurs pompiers de Bouère-Grez a connu une bonne affluence. **En effet ce sont 40 vtt et 200 marcheurs** qui ont savouré les sentiers de Bouère et alentours. Les marcheurs avaient à répondre à un questionnaire sur les accidents domestiques. Beaucoup de bonnes réponses et quelques précisions à l'arrivée sachant qu'il n'y avait pas de gagnant ni de perdant, l'essentiel étant de participer. Malgré le temps un peu froid, 200 repas et 250 soupes à l'oignon ont été servis. A la fin du parcours une visite d'un chalet du village vacance était proposé, cela a été bien apprécié par les quelques personnes qui ne connaissaient pas. Merci aux responsables du village. Tout ceci s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. **Merci à tous les participants et rendez-vous pour l'édition 2011 qui se déroulera le 24 septembre.**

Le centre de secours de Bouère a toujours besoin de personnel et je rappelle que toute personne intéressée peut venir nous rencontrer le vendredi soir à 19 heures au centre de secours.

Meilleurs vœux à tous. Le Président, Arnaud Berthelot



BOUÈRE SOIRÉE REPAS CHAMPÊTRE

C'était cette année la 10e édition
du repas champêtre,
organisé par le comité des fêtes.
Beaucoup de monde, une ambiance
des plus conviviales, un orchestre détonnant,
feu d'artifice spécial...
Bref, un anniversaire des plus réussis !
C'est l'occasion de remercier toute l'équipe
du comité pour l'organisation de cet événement
désormais incontournable, bravo à tous.





...SUR LE TALLANI'S GARDEN

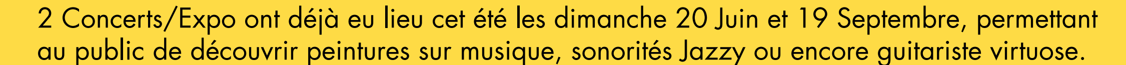
Tallani (Lionel Allinant) est un artiste peintre. Il peint les musiciens qu'il rencontre sur scène. Il a participé à diverses expositions dont le Pannonica (Nantes), le petit faucheux (Tours), l'Europa jazz (le mans), le festival des ateliers jazz de Meslay du Maine, le festival de la tranche sur mer... Il a réalisé quelques illustrations dont la couverture de Jazzman en 2002, l'affiche du festival de jazz de Meslay du Maine en 2005 et du festival courants jazz la tranche sur mer 2010. Ses lieux d'exposition privilégiés sont les clubs de jazz ou les festivals qui redonnent tout leur sens à ses peintures.

Qu'est-ce que le TALLANI'S GARDEN ?

Situé à Beaudouin (route de Sablé/Sarthe en partant du lieu dit le poteau), l'atelier de Lionel est aussi un lieu de concert et d'exposition, dans un cadre singulier : la scène et gradins sont en herbes !



« La programmation musicale à l'atelier est la conclusion de toute ma démarche artistique: de la rencontre sur scène avec les musiciens, au travail en atelier, puis l'exposition en situation de concert... Le choix des musiciens, au delà de l'aspect a ffectif, est prépondérant. C'est la troisième année d'existence des concerts au Tallani's garden. Le but étant de faire découvrir une musique résolument urbaine au plus grand nombre dans un lieu atypique. Des artistes comme Sanne van Hek, Olivier Carole, Trio A, Dave Golitin, Jean-Luc Lehr, Denis Guivarc'h, Stephane Galland ou Fabien Eckert se sont déjà produit à l'atelier...».



2 Concerts/Expo ont déjà eu lieu cet été les dimanche 20 Juin et 19 Septembre, permettant au public de découvrir peintures sur musique, sonorités Jazzy ou encore guitariste virtuose.

La programmation 2011 est en cours, une association pourrait voir le jour...
On vous attend nombreux aux prochains concerts du Tallani's Garden !

Contact : tallani@hotmail.fr
www.myspace.com/tallani



tournoi de basket



marché

feu d'artifice



fête des voisins



accueil village vacances



gym

chorales

concert maison retraite



Classes 0

festival jazz

DATES À RETENIR

- Voeux de la municipalité **vendredi 7 janvier** à 18h30
- Basket : Tournoi Régional **en juin**
- Agapanthe : **Vendredi 8 avril** Concert Mag Mama Rag
- Concerts **cet été** au Tallani's Garden
- Choristes Bouérillons : Loto le **12 Mars** Concert Eglise le **15 Avril**
- Gym : **13/03** Sortie sur Saumur, **29/05** Randonnée forêt de Brocéliande, **26/06** Pic-Nic du club, **28/06** Assemblée générale, **6/07** Randonnée forêt de Bellebranche, **24/08** Randonnée Grez en Bouère, **2/07** Balade Vélo chemin du halage
- APE : **12/02** Repas de l'APE, **20/03** Carnaval, **25/06** Kermesse

Imp. Bardou-Véron - 53 GREZ - Tél. 02 43 70 50 49